



FSU-SNUipp Paris
11 rue de Tourtille
75020 Paris
01 44 62 70 01
snu75@snuipp.fr

Paris, le 16 mai 2024

**Mmes Audrey Bourlet de la Vallée
et Léa de Boisseuil,**
co-secrétaires départementales
de la FSU-SNUipp Paris

À

Mme Valérie Baglin-Legoff,
Directrice de l'académie de Paris
Mme Christelle Gautherot,
Dasen chargée des écoles et des collèges de
l'académie de Paris

Objet : groupes de niveaux au collège

Madame la Directrice d'académie, Madame la Dasen,

Les syndicats de la FSU sont mobilisés contre l'ensemble des mesures du « choc des savoirs » portées par le premier ministre et la ministre de l'éducation nationale. La mise en place des groupes de niveaux au collège à la rentrée 2024 est un renoncement grave aux principes et aux fondements de notre école publique, instaurant une rupture d'égalité et un tri scolaire et social des élèves totalement inacceptable.

Pour la FSU-SNUipp, il n'est pas question de demander aux enseignant-es d'élémentaire de participer à la constitution de ces groupes de niveaux de quelque manière que ce soit. À ce jour, aucun cadre règlementaire n'oblige les enseignant-es de CM2 à répondre aux demandes académiques pour anticiper la constitution de ces groupes. La FSU-SNUipp appelle donc les enseignant-es de CM2 à ne pas à remplir les fiches navettes académiques.

Les pressions, intimidations et menaces qui commencent à être exercées dans certaines circonscriptions, auprès des directeur-trices ou des adjoint-es, ne sont pas acceptables. La FSU-SNUipp demande à la direction d'académie de faire cesser ces pratiques. Notre syndicat se tiendra vigilant et réactif pour soutenir les équipes et les collègues qui subiraient ces pressions.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez croire, Madame la Directrice d'académie, Madame la Directrice académique, en notre sincère et profond attachement au service public d'éducation.

Audrey Bourlet de la Vallée et Léa de Boisseuil
Co-secrétaires départementales de la FSU-SNUipp Paris